

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 OCTOBRE 2020**  
**A la Salle Polyvalente de Signy l'Abbaye**

L'an deux mille vingt,

Le **Judi 22 octobre 2020 à 20h00**

Légalement convoqué le 13/10/2020, le **Conseil de Communauté** de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, s'est réuni à la salle polyvalente de Signy L'Abbaye sous la Présidence de M. Bernard BLAIMONT, Mr Arnaud BOCQUILLON ayant été nommé secrétaire.

**SECTEUR D'ATTIGNY :**

**Présents :** PATE Cédric ; HENRIET Chantal ; MOREAU Rachida ; PAYER Emmanuel ; HABERT Hugues ; FONTAINE Grégory (suppléant Coulommès et Marqueny) ; FONTAINE Xavier ; GUERIN Jean – Luc ; FRANKART Jean ; DETREZ Pascal ; KUBIAK Marie – France.

**Absents :** BOURGEOIS Noël ; ROGER Jean – Marc ; LIEGEART Philippe ; MASSET Michaël.

**Excusé :** MORLET Guy.

**SECTEUR DE BOULZICOURT - FLIZE :**

**Présents :** MAUROY Pascal ; SEREIN Aude ; DEGLAIRE Jean – Marc ; PELTIER Josette.

**Absents :** BILLEBAUT Cédric ; BAELDEN Franciane ; COLINET Vincent ; BARROIS Jean.

**Excusés :** VALET Jean – Pierre ; LE CORRE Bernard ; RENARD Claude ; LOIZON Brigitte ; THOMAS Daniel ; ETIENNE Teddy ; POIRET Nicolas.

**SECTEUR DE CHAUMONT-PORCIEN :**

**Présents :** MALCORPS Joseph ; CAMUS Guy ; LANEAU Philippe ; VICET Catherine ; MALHERBE René ; LACAILLE Raphaël ; DOUTE Jean – Pierre ; LABIE Serge ; PAMPAGNIN Philippe ; BAUDRILLARD Daniel ; RACAPE Marie – Véronique.

**Absents :** BERTRAND Guy.

**Excusés :** MASSEAU Alain (**pouvoir à** CAMUS Guy) ; MANCEAUX Marinette (**pouvoir à** MAUROY Josiane) ; DUANT Gilles ; BREDY Yves.

**SECTEUR DE NOVION PORCIEN :**

**Présents :** CARIER Benoît ; VILLET Odile ; VUIBERT Lionel ; PORTIER Bernard ; HUBERT Brice ; LAMORLETTE Alain ; PAQUET Michel ; VALENTIN André ; BOCQUILLON Arnaud ; JEANNELLE Maurice ; LECOMTE Bruno ; BEAUMALE Bernard ; LAURENT Sébastien ; AVRIL François – Pierre ; BEGAUD Didier ; DELBEE Christophe (suppléant Villers Tourneur) ; MAUROY Josiane ; MOREAU François.

**Absents :** MONCEAU Luc ; LAMBERT Olivier ; DERVAUX Sébastien ; LOPEZ Jérôme.

**Excusés :** HAUTION François ; MARCHAND Nadine ; LANTENOIS Philippe ; CHARROIS Monique.

**SECTEUR D'OMONT :**

**Présents :** CHARBONNEAUX Raoul ; ETIENNE Carole (suppléante de Bouvellemont) ; IACONELLI Vincent ; TEMPLIER Nadine ; OUDART Anne ; DELCOURT Éric ; HUSSON Thierry ; OUDART Jean-Marie ; ROUSSEAU Sébastien ; BAUDART Emmanuel ; PETRE Jean-Luc ; MERCIER Thierry.

**Absent :** LEGROUX Alain.

**Excusé :** BARBE Marie-France.

**SECTEUR DE SIGNY L'ABBAYE :**

**Présents :** JUSTINE François ; DUQUENOIS Christelle ; BLAIMONT Bernard ; POSTA Nicolas (suppléant Jandun) ; COLAS Daniel ; DEMELY Justin ; VINCENT Jacques ; DOSIERE Jean-Paul ; LESIEUR Mélanie ; BEURET Julien ; JEUNIEAUX Sophie ; MARTEAUX Jean-François.

**Absents :** BOUQUET Michel ; FORGET Sébastien ; BOS Romain.

**Excusés :** LOMBARD Janick ; BADOUX Claude ; RENEAUX Bernard (**pouvoir à** DOSIERE Jean-Paul) ; PECHEUX Patrick (**pouvoir à** MARTEAUX Jean-François).

**SECTEUR DE TOURTERON :**

**Présents :** LARZILLIERE Éric (suppléant Jonval) ; WARZEE Thierry ; SAUCE Jean-Luc ; MAIRIEN Bernard ; BELLOY Christian ; DELETANG Benoit ; CLAUDE Michel.

**Absent :** BAUMEL Marie.

**Excusés :** VALANCE Goéry ; PIERRE Dominique.

- La séance débute par une minute de silence en mémoire de Christian GERARD, Maire de Rilly sur Aisne, décédé et de Samuel PATY enseignant sauvagement assassiné,
- Accueil par le Maire de Signy L'Abbaye : Jean-Paul DOSIERE,

- Allocution d'ouverture du Président Bernard BLAIMONT et désignation du secrétaire de séance (Arnaud BOCQUILLON, maire de Puiseux).
- Le compte-rendu du Conseil du 16 juillet 2020 est approuvé sans remarque.

Délibération n°1: Vote du règlement intérieur de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises :

Le Conseil approuve à l'unanimité le règlement présenté, sans remarque.

Délibération n°2 : Elaboration d'un pacte de gouvernance et de partenariat avec les communes

Suite à l'avis favorable unanime de la conférence intercommunale des Maires du 17 septembre dernier, le Conseil décide à l'unanimité d'élaborer un pacte de gouvernance et de partenariat avec les communes suivant les orientations et modalités suivantes :

1) Principaux domaines concernés :

- Instances d'échanges et de concertation : commissions de secteur et conférence des Maires,
- Prise en compte de l'avis de la commune sur projet et action la concernant seule,
- Gestion mutualisée (achats groupés, prestations et services, matériels et équipements),
- Informations et communication

2) Orientions et partenariats à définir :

- ⇒ Partenariat de participation à l'élaboration des politiques et programmes de la Communauté de Communes
- ⇒ Partenariat de transmission et d'échanges d'information sur les demandes d'aides relatives aux projets des particuliers, associations, entreprises, agriculteurs, acteurs du tourisme dans les domaines de l'habitat, de l'économie, du tourisme, des sports, de la culture, de l'environnement
- ⇒ Partenariat sur le lancement et le suivi de projet ou d'opération de la Communauté de Communes sur la commune
- ⇒ Partenariat pour gestion des locations de logements, locaux et terrains professionnels, ventes d'immeuble ou terrain par la Communauté de Communes sur la commune
- ⇒ Partenariat pour mutualisation de gestion avec la commune
- ⇒ Partenariat pour conseil, accompagnement, réalisation en mandat d'opérations communales
- ⇒ Partenariat d'échanges et d'information avec secrétariat de mairie
- ⇒ Partenariat en matière de communication

1) Calendrier de mise en place :

- Projet à élaborer en réunion de Vice-Présidents et Bureau,
- Présentation en commission de secteur au cours du second trimestre 2021 puis demande d'avis des Conseils Municipaux,
- Vote au Conseil de Communauté de juin 2021.

Délibération n°3 : Approbation du bilan d'activités 2019 de la Communauté de Communes

Le Conseil l'approuve à l'unanimité sans remarque.

Délibération n°4 : Approbation Rapport sur le Prix et la Qualité des Services de l'assainissement collectif

Le Conseil l'approuve à l'unanimité sans remarque.

Le Conseil l'approuve à l'unanimité sans remarque.

Bilan des enquêtes « début de mandat » et orientations de travail suite aux commissions de secteur

Bernard BLAIMONT présente les quelques résultats suivants :

- 73 communes sur 94 ont fait un retour (68 ont rendu leur programme de projets).
- 200 projets communaux recensés dont ;
  - o 67 en voirie (33%),
  - o 56 en amélioration de bâtiments publics (28%),
  - o 13 en rénovation de logements (6.5%),
  - o 12 en enfouissement de réseaux,
  - o 11 en aménagement de village,
  - o 11 en eau potable,
  - o 9 en rénovation de cimetière,
  - o 6 en équipement scolaire,
  - o 5 en défense incendie,
  - o 4 en économie d'énergie.
- Situation actuelle des communes :
  - o Evolution de la population : 66 % des communes en situation de maintien  
24 % en croissance  
4 % en déclin
  - o Evolution économique : 51 % des communes en situation de maintien,  
24% en croissance,  
16% en déclin.
  - o Situation financière des communes : 47 % moyenne,  
23 % bonne,  
13 % difficile.

Installation des commissions :

Délibération n°6 : mise en place de la commission Habitat – Aménagement – Accessibilité – Urbanisme :

- 3 sous-commissions internes y seront constituées :
- Examen des aides amélioration de l'habitat,
  - Urbanisme,
  - Accessibilité.

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions suivantes des commissions de secteur :

Commissions thématiques	Membres proposés secteur OMONT	Membre proposés secteur ATTIGNY	Membres proposés secteur Signy L'Abbaye	Membres proposés secteur BOULZICOURT	Membres proposés secteur NOVION PORCIEN	Membres proposés secteur TOURTERON	Membres proposés secteur CHAUMONT PORCIEN
Habitat Aménagement Urbanisme Président Daniel THOMAS	Marie France BARBE (Vendresse)	Marie France KUBIAK (Vonoq)	Bernard RENEAUX (Signy l'Abbaye)	Josette PELTIER (Yvernaumont)	Didier BEGAUD (Viel Saint Remy)	-	Anne Marie PISVIN (Montmeillant)
	Anne OUDART (Mazerny)	-	Claude BADOUX (Launois sur Vence)	Bernard LE CORRE (Boulzicourt)	Michel PAQUET (Neuwizy)	-	-
	Marie Claude AUBRY (Singly)	-	François GARCIA (Jandun)	-	Bernard PORTIER (Grandchamp)	-	-
	Sébastien ROUSSEAU (Poix Terron)	-	Jacques VINCENT (Raillcourt)	-	Christophe DELBEE (Villers le Tourneur)	-	-
	Jean Marie OUDART (Poix Terron)	-	-	-	Philippe LANTENOIS (Novion Porcien)	-	-

Délibération n°7 : mise en place de la commission Développement Economique :

1 sous-commission interne y sera constituée pour examen des aides aux entreprises

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions suivantes des commissions de secteur :

Commissions thématiques	Membres proposés secteur OMONT	Membre proposés secteur ATTIGNY	Membres proposés secteur Signy L'Abbaye	Membres proposés secteur BOULZICOURT	Membres proposés secteur NOVION PORCIEN	Membres proposés secteur TOURTERON	Membres proposés secteur CHAUMONT PORCIEN
Développement économique Président Lionel VUIBERT	-	Chantal HENRIET (Attigny)	Mélanie LESIEUR (Signy l'Abbaye)	Bernard LE CORRE (Boulzicourt)	Maurice JEANNELLE (Saulces Monclin)	Christian BELLOY (Saint Loup Terrier)	-
	-	Marie France KUBIAK (Vonoq)	Julien BEURET (Signy l'Abbaye)	-	Bruno LECOMTE (Saulces Monclin)	-	-
	-	Emmanuel PAYER (Attigny)	Bernard BLAIMONT (Gruyères)	-	-	-	-
	-	-	François JUSTINE (Clavy Warby)	-	-	-	-

Délibération n°8 : mise en place de la commission Développement Touristique :

1 sous-commission interne y sera constituée pour examen des aides aux hébergeurs

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions suivantes des commissions de secteur :

Commissions thématiques	Membres proposés secteur OMONT	Membre proposés secteur ATTIGNY	Membres proposés secteur Signy L'Abbaye	Membres proposés secteur BOULZICOURT	Membres proposés secteur NOVION PORCIEN	Membres proposés secteur TOURTERON	Membres proposés secteur CHAUMONT PORCIEN
Tourisme Président Jean-Paul DOSIERE	Marie France BARBE (Vendresse)	Chantal HENRIET (Attigny)	Claude BADOUX (Launois sur Vence)	Françiane BAELDEN (Saint Pierre sur Vence)	Lionel VUIBERT (Faissaut)	Francis DARDARD (Neuville Day)	Gilles DUANT (Givron)
	Monique PEROTIN (Toulligny)	Marie France KUBIAK (Vonoq)	François GARCIA (Jandun)	Daniel THOMAS (Mondigny)	Sébastien LAURENT (Sery)	Stéphanie MATHY (Jonval)	Serge LABIE (Rocquigny)
	-	Emmanuel PAYER (Attigny)	Patrick PECHEUX (Thin le Moutier)	-	François VERNEL (Vaux Montreuil)	Thierry WARZEE (Lametz)	-
	-	Jean FRANKART (Semuy)	-	-	Bruno LECOMTE (Saulces Monclin)	-	-

Délibération n°9 : mise en place de la commission Agriculture et alimentation durable :

1 sous-commission interne y sera constituée pour examen des aides aux agriculteurs.

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions suivantes des commissions de secteur :

Commissions thématiques	Membres proposés secteur OMONT	Membre proposés secteur ATTIGNY	Membres proposés secteur Signy L'Abbaye	Membres proposés secteur BOULZICOURT	Membres proposés secteur NOVION PORCIEN	Membres proposés secteur TOURTERON	Membres proposés secteur CHAUMONT PORCIEN
Agriculture et alimentation durable Président Jean-Marie OUDART	Thierry MERCIER (Vendresse)	Xavier FONTAINE (Givry sur Aisne)	Justin DEMELY (Neufmaison)	Jean Marc DEGLAIRE (Omicourt)	Bruno LECOMTE (Saulces Monclin)	Christian BELLOY (Saint Loup Terrier)	Gilles DUJANT (Givron)
	-	Hugues HABERT (Charbogne)	Mélanie LESIEUR (Signy l'Abbaye)	Vincent COLINET (Villers sur le Mont)	Lionel VUIBERT (Faissault)	-	-

Délibération n°10 : mise en place de la commission Services à la population :

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions suivantes des commissions de secteur :

Commissions thématiques	Membres proposés secteur OMONT	Membre proposés secteur ATTIGNY	Membres proposés secteur Signy L'Abbaye	Membres proposés secteur BOULZICOURT	Membres proposés secteur NOVION PORCIEN	Membres proposés secteur TOURTERON	Membres proposés secteur CHAUMONT PORCIEN
Services à la population Président Pascal MAUROY	Sébastien ROUSSEAU (Poix Terron)	Marie France KUBIAK (Voncq)	Sophie JEUNIEAUX (Signy l'Abbaye)	Catherine ZANELLI (Boulzicourt)	Alain LAMORLETTE (Lucquy)	Eric ZUCCHARI (Ecordal)	Anne Marie PISVIN (Montmeillant)
	Agnès DUJACQUIERE (Chagny)	-	-	Brigitte LOIZON (Guignicourt sur Vence)	Bernard BEAUMALE (Saulces Monclin)	-	MarieVéronique RACAPE (Vaux les Rubigny)

Délibération n°11 : mise en place de la commission Enfance – Jeunesse :

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions suivantes des commissions de secteur :

Commissions thématiques	Membres proposés secteur OMONT	Membre proposés secteur ATTIGNY	Membres proposés secteur Signy L'Abbaye	Membres proposés secteur BOULZICOURT	Membres proposés secteur NOVION PORCIEN	Membres proposés secteur TOURTERON	Membres proposés secteur CHAUMONT PORCIEN
Enfance Jeunesse Président Yves BREDY	Jacques DELANNOY (Vendresse)	Marie France KUBIAK (Voncq)	Patrick PECHEUX (Thin le Moutier)	Auréli PERIN (Boulzicourt)	Alain LAMORLETTE (Lucquy)	-	-
	-	-	Sophie JEUNIEAUX (Signy l'Abbaye)	-	Bernard BEAUMALE (Saulces Monclin)	-	-

Délibération n°12 : mise en place de la commission Vie Associative Sport Culture :

1 sous-commission interne sera mise en place pour examen des aides aux associations

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions suivantes des commissions de secteur :

Commissions thématiques	Membres proposés secteur OMONT	Membre proposés secteur ATTIGNY	Membres proposés secteur Signy L'Abbaye	Membres proposés secteur BOULZICOURT	Membres proposés secteur NOVION PORCIEN	Membres proposés secteur TOURTERON	Membres proposés secteur CHAUMONT PORCIEN
Vie associative - sport - Culture Président Nicolas POIRET	Eric DELCOURT (Montigny sur Vence)	Rachida MOREAU (Attigny)	François JUSTINE (Clavy w/arby)	Catherine ZANELLI (Boulzicourt)	François VERNEL (Vaux Montreuil)	Amandine HABARY (Saint Loup Terrier)	Serge LABIE (Rocquigny)
	Sébastien ROUSSEAU (Poix Terron)	Emmanuel PAYER (Attigny)	Mélanie LESIEUR (Signy l'Abbaye)	Auréli PERIN (Boulzicourt)	Bernard BEAUMALE (Saulces Monclin)	-	-
	Marc TOURET (Vendresse)	-	Patrick PECHEUX (Thin le Moutier)	-	-	-	-
	-	-	Janick LOMBARD (Launois sur Vence)	-	-	-	-

Délibération n°13 : mise en place de la commission Assainissement non collectif et Rivières :

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions suivantes des commissions de secteur :

Commissions thématiques	Membres proposés secteur OMONT	Membre proposés secteur ATTIGNY	Membres proposés secteur Signy L'Abbaye	Membres proposés secteur BOULZICOURT	Membres proposés secteur NOVION PORCIEN	Membres proposés secteur TOURTERON	Membres proposés secteur CHAUMONT PORCIEN
Assainissement Non Collectif et GEMAPI Président Bernad MAIRIEN	Anne OUDART (Mazerny)	Chantal HENRIET (Attigny)	Bernard RENEAUX (Signy l'Abbaye)	Josette PELTIER (Yvernaumont)	Odile VILLET (Chesnois Auboncourt)	Christian BELLOY (Saint Loup Terrier)	Guy CAMUS (Chaumont Porcien)
	Sébastien ROUSSEAU (Poix Terron)	Guy MORLET (Chuffilly Roche)	Christelle DUQUESNOIS (Dommercy)	Bernard RUBY (Saint Pierre sur Vence)	François Pierre AVRIL (Vaux Montreuil)	Jean Luc SAUCE (Marquigny)	Yves BREDY (Renneville)
	Jean Luc PETRE (Singly)	Emmanuel PAYER (Attigny)	Justin DEMELY (Neufmaison)	Bernard LE CORRE (Boulzicourt)	-	Thierry WARZEE (Lametz)	-
	Thierry MERCIER (Vendresse)	Jean FRANKART (Semuy)	Jacques VINCENT (Raillcourt)	Pascal MAURDY (Boulzicourt)	-	-	-
	Vincent BERTRAND (Bouvellemont)	-	-	Vincent COLINET (Villers sur le Mont)	-	-	-
	-	-	-	Brigitte LOIZON (Guignicourt sur Vence)	-	-	-

Délibération n°14 : mise en place de la commission Intercommunale Sécurité et Prévention de la Délinquance :

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions suivantes des commissions de secteur :

Commissions thématiques	Membres proposés secteur OMONT	Membre proposés secteur ATTIGNY	Membres proposés secteur Signy L'Abbaye	Membres proposés secteur BOULZICOURT	Membres proposés secteur NOVION PORCIEN	Membres proposés secteur TOURTERON	Membres proposés secteur CHAUMONT PORCIEN
Sécurité Prévention de la délinquance Président Yves BREDY	-	Grégory FONTAINE (Coulommès et Marqueny)	Janick LOMBARD (Lanois sur Vence)	Jean Pierre VALET (Boulzicourt)	Michel PAQUET (Neuvizy)	Christian BELLOY (Saint Loup Terrier)	Anne Marie PISVIN (Montmeillant)
	-	Jean Marc ROGER (Rilly sur Aisne)	-	Daniel THOMAS (Mondigny)	Odile VILLET (Chesnois Auboncourt)	-	Marie Véronique RACAPE (Vaux les Rubigny)
	-	Rachida MOREAU (Attigny)	-	Aurélie PERIN (Boulzicourt)	Josiane MAUROY (Wasigny)	-	-

Délibération n°15 : mise en place de la commission Transition Energétique et Ecologique (intégrée dans comité de transition énergétique et écologique) :

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions suivantes des commissions de secteur :

Commissions thématiques	Membres proposés secteur OMONT	Membre proposés secteur ATTIGNY	Membres proposés secteur Signy L'Abbaye	Membres proposés secteur BOULZICOURT	Membres proposés secteur NOVION PORCIEN	Membres proposés secteur TOURTERON	Membres proposés secteur CHAUMONT PORCIEN
Transition énergétique et écologique Président Jean-Marc OUDART	Emmanuel BAUDART (Poix Terron)	Marie France KUBIAK (Voncq)	Jean Paul DOSIERE (Signy l'Abbaye)	Nicolas POIRET (Warnécourt)	Bruno LECOMTE (Saulces Monclin)	Christian BELLOY (Saint Loup Terrier)	Yves BREDY (Renneville)
	-	Grégory FONTAINE (Coulommès et Marqueny)	Romain BOS (Maranwez)	Aurélie PERIN (Boulzicourt)	Bernard PORTIER (Grandchamp)	-	Marie Véronique RACAPE (Vaux les Rubigny)
	-	Jean Marc ROGER (Rilly sur Aisne)	-	Bernard RUBY (Saint Pierre sur Vence)	Lionel VUIBERT (Faissault)	-	-
	-	-	-	Vincent COLINET (Villers sur le Mont)	Didier BEGAUD (Viel Saint Remy)	-	-
	-	-	-	-	Olivier VACHER (Vaux Montreuil)	-	-

Délibération n°16 : mise en place de la commission Intercommunale des Impôts Directes :

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions suivantes des commissions de secteur :

Commissions thématiques	Membres proposés secteur OMONT	Membre proposés secteur ATTIGNY	Membres proposés secteur Signy L'Abbaye	Membres proposés secteur BOULZICOURT	Membres proposés secteur NOVION PORCIEN	Membres proposés secteur TOURTERON	Membres proposés secteur CHAUMONT PORCIEN	
CIID (Impôts Directs) Président Bernard BLAIMONT	Titulaires	Sébastien ROUSSEAU (Poix Terron)	Chantal HENRIET (Attigny)	Jean François MARTEAU (Thin le Moutier)	Daniel THOMAS (Mondigny)	Lionel VUIBERT (Faissault)	Benoît DELETANG (Suzanne)	Guy CAMUS (Chaumont Porcien)
		Jean Luc PETRE (Singly)	Brigitte PIERLOT (Charbogne)	Jacques VINCENT (Raillécourt)	Jean BARROIS (Villers le Tilleul)	Michel PAQUET (Neuvizy)	Stéphanie MATHY (Jonval)	Thierry ULSAS (Chappes)
		Anne OUDART (Mazerny)	Marie José GUERIN (Givry sur Aisne)	François GARCIA (Jandun)	Josette PELTIER (Yvernaumont)	Bernard PORTIER (Grandchamp)	-	Angélique BIENFAIT (La Romagne)
	Suppléants	Vincent BERTRAND (Bouvellemont)	Rachida MOREAU (Attigny)	Patrick PECHEUX (Thin le Moutier)	Teddy ETIENNE (Saint Marceau)	Odile VILLET (Chesnois Auboncourt)	Christian BELLOY (Saint Loup Terrier)	Gilles DUANT (Givron)
		Agnès DUJACQUIERE (Chagny)	Hugues HABERT (Charbogne)	Jean Paul DOSIERE (Signy l'Abbaye)	Aude SEREIN (Evigny)	Joël MONTPETIT (Justine Herbigny)	Marie BAUMEL (La Sabotterie)	Philippe LANEAU (Chaumont Porcien)
		Raoul CHARBONNEAUX (Bâalons)	Philippe LIEGEART (Saint Lambert et Mont de Jeux)	Bernard RENEUX (Signy l'Abbaye)	Cédric BILLEBAUT (Champigneul sur Vence)	Philippe LANTENOIS (Novion Porcien)	-	Raphaël LACAÏLLE (Montmeillant)

La composition définitive de cette commission sera arrêtée par la direction des services fiscaux.

Délibération n°17 : Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, modalités de coconstruction avec les communes et de concertation publique

Suite à l'avis favorable de la conférence intercommunale des Maires, le Conseil décide à l'unanimité de :

- prescrire l'élaboration du PLUintercommunal avec les objectifs suivants :
  - conforter et faire évoluer le projet de territoire avec les communes membres et les habitants dans le respect des démarches déjà entreprises dans les différentes politiques sectorielles (Plan Climat Air Energie Territorial PCAET, trame verte et bleue,...),
  - permettre le développement d'activités existantes sur le territoire. Permettre l'accueil d'activités adaptées aux caractéristiques du territoire (développement endogène) dans le respect d'une vision stratégique de localisation,
  - favoriser la mise en valeur de l'identité patrimoniale du territoire pour développer le tourisme,
  - maintenir et soutenir l'agriculture locale dans sa fonction nourricière, économique et environnementale, permettre sa diversification,
  - viser l'autonomie énergétique en diminuant les besoins et en favorisant le développement choisi et maîtrisé du mix énergétique,
  - préserver les ressources naturelles et les paysages remarquables,
  - conforter l'attractivité résidentielle du territoire pour garantir le renouvellement de la population dans les communes et son développement,
  - offrir aux habitants du territoire et aux nouveaux arrivants une qualité de vie en leur permettant de vivre à proximité de pôles ruraux structurants équipés de services,
  - favoriser un habitat économe en énergie,
  - préserver les particularités des cœurs de villages typiques,
  - faire participer les habitants du territoire à l'élaboration du projet de PLUI,
  - garantir le principe de co-construction de ce document avec les communes-membres.
- approuver les modalités de collaboration avec les communes énoncées ;
- approuver les modalités de concertation publique énoncées.
- solliciter l'Etat ou tout autre financeur pour l'attribution d'une dotation relative à l'élaboration du PLUI et à la démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme.

Délibération n°18 : Approbation de la carte communale de Novion-Porcien ;

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Approuver la carte communale de la Commune de NOVION-PORCIEN annexée à la présente délibération qui constituera le guide d'application des règles générales d'urbanisme, tel que prévu à l'article L 124-1 du code de l'urbanisme,
- Instituer le droit de préemption urbain pour la réalisation d'un programme de logements, d'une aire de jeux et de pistes cyclables. Les secteurs et parcelles concernées par le droit de préemption sont délimités sur le plan annexé à la délibération.
- Transmettre cette décision et ce document au Préfet des Ardennes afin de recueillir son accord, sous forme d'arrêté préfectoral,
- Appliquer les dispositions de cette carte communale.

Délibération n°19 : Gestion des logements d'intérêt communautaire :  
Nouvelle convention cadre avec les communes sur les modalités de gestion locative après remboursement des emprunts contractés pour le programme de rénovation initial

Le Conseil accepte à l'unanimité les nouvelles modalités pour la poursuite de la gestion locative par la Communauté de Communes selon le modèle de convention cadre avec augmentation de la part des loyers reversée à la commune concernée à 50%.



Délibération n°20 : Programme rénovation thermique de l'immeuble du Pré Waguet à Poix-Terron ;

Le Conseil décide à l'unanimité l'engagement de la rénovation thermique (isolation, chauffage, pompe à chaleur et VMC) de l'immeuble avec :

1 espace bureaux complémentaires pour les services de 66.28 m2.

Logt 1 : 2 pièces principales pour une surface habitable de 57.79 m2,

Logt 2 : 2 pièces principales pour une surface habitable de 64.25 m2,

Logt 3 : 3 pièces principales pour une surface habitable de 75.34 m2,

Logt 4 : 2 pièces principales pour une surface habitable de 57.74 m2,

Logt 5 : 2 pièces principales pour une surface habitable de 63.79 m2,

Le coût et le plan de financement sont :

Acquisition de l'immeuble : 280 000 € (emprunt de 219 000 €, apport 61 000 €)

Le coût estimatif des travaux est le suivant :

Maîtrise d'œuvre et études :	28 195.66 €
Montant des travaux :	197 170.00 €
Frais d'appel d'offre	320.00€
TOTAL	225 685.66 € HT soit 251 105.79 € TTC

Le plan de financement prévisionnel

Département (Contrat de Territoire)	45 137.13 €
Région – Climaxion	20 255.00 €
DSIL plan de relance	67 705.70 €
Emprunt	118 004.96 €

Les loyers prévisionnels permettront d'assurer le remboursement des 2 emprunts (acquisition et travaux)

Délibération n°21 : Programme de rénovation thermique de logements rénovés avant 2005 :

Le Conseil décide à l'unanimité l'engagement d'un programme de rénovation thermique concernant essentiellement le changement des menuiseries peu isolantes. Un diagnostic est en cours et le programme pourrait concerner notamment les logements de : Villers le Tourneur, Launois sur Vence, Chappes .....après accord des communes.

Le coût global est de l'ordre de 100 000 € TTC.

Les aides du DSIL pourraient être sollicitées dans le cadre du plan de relance.

Délibération n°22 : Zone d'activités de Faissault aménagement de la tranche 2 et acquisition de la parcelle

Le Conseil décide à l'unanimité l'engagement de la Tranche 2 et l'acquisition de la parcelle selon les modalités suivantes :

- seconde tranche de 2 lots pour 13 790 m<sup>2</sup>,
- acquisition de la parcelle cadastrée ZHn°98 lieudit « Les Ries » 15 970 m<sup>2</sup> au prix de 2€/m<sup>2</sup> maximum.

Le coût et le plan de financement sont :

- acquisition	31 940 €
- frais annexes acquisition	17 977 €
- honoraires et études	43 432 €
- travaux et réseaux	218 000 €
	<hr/>
	321 349 €

Financement :

- DETR	81 429 €
- Vente des lots	172 375 €
- Fonds propres	67 545 €

Délibération n°23 : Projet de Zone d'Activités de Saulces-Monclin : engagement des acquisitions foncières ;

Le Conseil décide à l'unanimité l'engagement des acquisitions foncières suivantes :

- La parcelle cadastrée section AB n°138 lieudit « 7 RUE DES MARAIS » d'une surface de 7 186 m<sup>2</sup> pour prix négocié à 53 895 €.
- Les parcelles cadastrées section AB n°152 et AB n°154 lieudit « 7 SUR DES MARAIS » d'une surface respective de 407 m<sup>2</sup> et 1 051 m<sup>2</sup> pour un prix négocié à 9 713,40 €.

Délibération n°24 : Reprise de la voie ferrée capillaire Sud Ardennes : engagement de l'acquisition, du programme d'aménagement et des modalités de gestion ;

Le Conseil décide à la majorité (1 abstention) de valider l'opération et autoriser le Président à :

- Signer la convention de transfert de propriété, l'acte de vente avec SNCF Réseau et l'Etat et tous les actes qui en découleront (1 € pour 417 011 m<sup>2</sup>)
- Signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le Pays rethélois et les Crêtes Préardennaises comme mandataire pour les travaux avec une répartition du solde au prorata du montant des investissements de chaque collectivité (coût prévisionnel 1.2 million d'euros avec reste à charge de 130 040 €).
- Signer la Convention de délégation de gestion de la voie ferrée portée par les Crêtes Préardennaises
- Fixer le tarif de la redevance d'embranchement à 15 000 € par aiguillage pour la part fixe et une part variable selon le tonnage transporté avec un plafond de 2 € la tonne (part fixe + variable).
- Signer le protocole d'engagement financier des chargeurs (Vivescia - ATVA).
- Signer les conventions d'embranchements avec Vivescia et l'ATVA

Délibération n° 25 : Programme d'aides agricoles ;

Le Conseil décide à la majorité (1 abstention) le programme d'aides suivant, validé en Commission Permanente de la Région le 18 septembre dernier.

TYPES DE PROJET ELIGIBLES	PLAFOND D'AIDES PAR AN
Aides aux éleveurs dans l'exercice de leur métier	
Matériels améliorant les conditions de travail	Jusqu'à 2 000 €
Travaux et matériels permettant l'alimentation en eau des pâtures	Jusqu'à 2 000 €
Aide au recours au Service de Remplacement et à l'intérim dans les exploitations agricoles en système élevage	Jusqu'à 1 500 €
Soutien aux arboriculteurs, maraichers et horticulteurs dans l'exercice de leur métier	
Matériels améliorant les conditions de travail	Jusqu'à 2 000 €

Aide à la création d'emploi salarié	
Embauche d'un salarié en CDI et à temps plein	Aide de 7 000 € sur deux ans
Aides à la diversification, à la commercialisation en circuits courts et à la vente directe	
Etudes, matériels, communication	Jusqu'à 5000 €
Aide à la maîtrise de l'énergie dans les exploitations agricoles	
Diagnostic, récupérateurs de chaleur, pré-refroidisseurs	Jusqu'à 2 400 € d'aides selon les projets
Aide de la production d'énergies renouvelables dans les exploitations agricoles	
Etudes, investissements selon types d'énergie.	Jusqu'à 5000 €
Aide à la plantation de haies	
Travaux préalables, plantations, équipements de protection	Aide de 2,5 € HT / ml - jusqu'à 2 500 €

Les aides seront conditionnées au suivi par les bénéficiaires d'une séance de formation action sur les enjeux climatiques et territoriaux de l'activité agricole. Elles seront attribuées après examen des dossiers en commission, par arrêté du président.

Le Président est autorisé à signer l'avenant à la convention de financements complémentaires des EPCI du Grand Est dans le champ d'application des aides aux entreprises établie entre la Communauté de Communes et la Région Grand Est.

Délibération n° 26 : Projet Centrale Villageoise photovoltaïque secteur de Boulzicourt Omont : prise de parts au capital de la SAS CV2 ;

Le Conseil décide à la majorité (1 abstention) de valider la prise de 160 parts à 100 € soit 16 000€ dans la SAS Centrales Villageoises des Crêtes 2.

L'objet de la SAS créer le 7 septembre 2019 consiste en :

- ✓ l'installation et l'exploitation de centrales de production d'énergie renouvelables et la vente de l'énergie produite
- ✓ le développement et la promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergies
- ✓ et toutes les activités connexes s'y rattachant

Il s'agit d'un projet citoyen de relocalisation des outils de production et des retombées financières (1€ investit = 2.5€ pour le tissu économique local) tout en participant au développement des énergies renouvelables et plus globalement à la transition énergétique. Une quinzaine de toitures (de particuliers et de professionnels et de collectivités) seront équipées pour une puissance de 283kWc soit 267 000kWh/an. L'équivalent de la consommation de 89 foyers.

L'investissement est d'environ 476 800€ avec un capital citoyen visé de 95 000€.

Délibération n° 27 : Programme d'aménagement pour la saison 2021 au Domaine de Vendresse ;

Le Conseil décide à la majorité (1 voix contre) l'engagement du Programme d'aménagement 2021 comprenant :

1/ Remplacement du jeu vétuste petit enfance par grand espace jeux original sur la base d'un d'un poisson géant en bois avec une dizaine d'agrès adaptés aux tous petits (toboggans, maisonnettes, mise en éveil des 5 sens...).

Le coût estimé à 100 000€ avec subvention de 30% sollicitée sera déposée auprès de l'Etat (DSIL ou DETR 2021).

2/ Aménagement d'une nouvelle zone « zen » : sentier pieds nus, zone et mare pédagogique, jardin à papillons

Déjà budgété en 2020 : 8 430€ HT – demande de 5000€ HT en crédits supplémentaires (travaux de terrassements, élagage/coupe d'arbres, aménagements de sols...)

3/ Aménagement d'une « zone Afrique » avec des bassins à tortue en intérieur et en extérieur (nouveau) : coût prévisionnel : 10 000 € (création d'un bassin en extérieur, achat d'aquariums spécifiques)

Délibération n° 28 : Construction résidence séniors à Saulces-Monclin ;

Le Conseil décide à l'unanimité l'engagement de l'opération dans le cadre du plan de relance avec : 6 logements d'une surface d'environ 50 m<sup>2</sup> et une maison commune à construire sur une parcelle mise à disposition par la commune à proximité du pôle multiservices.

Une première estimation des travaux à 901 000 € HT a été faite. Des aides seront sollicitées auprès de l'Etat, la Région et le Département dans le cadre du plan de relance.

Délibération n°29 : Renouvellement de l'agrément du Relais Petite Enfance (2021-2022),

Le Conseil décide à l'unanimité ce renouvellement avec les objectifs suivants pour la période 2021-2022 :

- Offrir une meilleure connaissance des offres de mode de garde sur le territoire aux familles,
- Renforcer la complémentarité Multi-accueil/RPE,
- Pouvoir toucher les familles avant que le contrat avec un assistant maternel ne soit effectué,
- Se faire connaître des nouveaux agréés,
- Valoriser la profession d'assistant maternel,

et pour un budget prévisionnel en 2020 de 60.022 € :

- prestation de service CAF : 27 266€
- part Contrat Enfance Jeunesse : 25 556€
- reste à charge pour la Communauté de Communes : 7 200€

Délibération n° 30 : Programme de construction des réseaux et station d'assainissement collectif à Lucquy Coucy

Le Conseil décide à l'unanimité d'engager la création du système d'assainissement collectif sur les communes de Lucquy et Coucy (en convention de mandat) comprenant :

Construction d'une unité de traitement des eaux usées  
Filtres plantés de roseaux sur deux étages (1100 Equivalents habitants).  
Cout estimatif : 500 800 € HT

Canalisations de collecte des eaux usées en 3 phases  
Cout estimatif : 5 193 956,50 € HT

Contrôle des travaux pour réception  
Cout estimatif : 140 000 € HT

Plan de financement prévisionnel :

Agence de l'eau Seine Normandie à hauteur de 50 % sur montant plafond

Etat : DETR 2020 : 200 000 € et complément plan de relance.

Délibération n° 31 : Programme de construction des réseaux et station d'assainissement collectif à Launois sur Vence

Le Conseil décide à l'unanimité d'engager la création du système d'assainissement collectif sur la commune de LAUNOIS SUR VENCE comprenant :

- Construction d'une unité de traitement des eaux usées  
Filtres plantés de roseaux sur deux étages ( 730 Equivalents habitants)

Cout estimatif : 601 700 €

- Canalisations d'eaux usées en 3 phases  
Cout estimatif : 2 336 400 € (dont 489 900 € pour les branchements privés)

Plan de financement prévisionnel

Agence de l'eau Rhin Meuse à hauteur de :

- 70 % sur montant plafond pour la station d'épuration
- 60 % sur montant plafond pour les réseaux (hors branchements privés et à l'exclusion d'une à 2 rues),
- Complément sollicité au titre du plan de relance sur les dépenses non prises en compte par l'Agence de l'Eau

Délibération n° 32 : GEMAPI - Attribution d'un Fonds de concours à la commune de Mazerny pour des travaux de consolidation de berge sur le ruisseau de la Fontaine aux Chênes affluent de la rivière du saint Lambert

Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer un fonds de concours pour les travaux d'enrochement de la berge d'un coût de 7 283 € avec plan de financement suivant :

Fonds de concours Communauté de Communes (taux d'aide 40%) : 2 913.20 €  
Reste à Charge Communes : 4 369.80 €

Délibération n°33 : GEMAPI - Attribution d'un Fonds de concours à la commune de Launois sur Vence pour des travaux de terrassement et consolidation de berge sur les affluents de la Vence : ruisseau Hameuzy et de la Péreuse

Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer un fonds de concours pour des travaux de consolidation de berge d'un coût total de 5 568 € HT avec le plan de financement suivant :

Fonds de concours de la Communauté de Communes (taux d'aide 40%) : 2 227.20 €  
Reste à Charge Communes Launois sur Vence : 3 340.80 €

Délibération n°34 : Décision Modificative n°1 du Budget 306000 Pôles Touristiques ;

Le Conseil valide à l'unanimité la DM n°1 suivante :

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
D2135	NOUVEAU JEU	138 000 €
D2188	AQUARIUMS + TERRARIUMS	8 400 €
D2135	BASSIN A TORTUE	3 600 €
D2128	MARE PEDAGOGIQUE – SENTIER PIED NU	6 000 €
D2181	REGUL IMPUTATION MARE PEDAGOGIQUE	- 4 215 €
D2128	REGUL IMPUTATION MARE PEDAGOGIQUE	4 215 €
D2145	PORTE LOCAL POUBELLE LA VENERIE	2 456 €
D2188	MATERIEL DE SECURITE PARC ACCROBRANCHE	2 500 €

D2188	EPI POUR LES CLIENTS PARC ACCROBRANCHE	10 000 €
D2188	EPI POUR LE PERSONNEL PARC ACCROBRANCHE	3 500 €
D2188	FRIGO CONGELATEUR BAT CHENE PERCHE	750 €
D020	DEPENSES IMPREVUES	- 7 240 €
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>167 966 €</b>

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
R1331	DETR NOUVEAU JEU	36 000 €
R10222	FCTVA	38 453 €
R021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	93 513 €
	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>167 966 €</b>

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
D6218	STAGIAIRES	1 352 €
D60632	MATERIEL D'ENTRETIEN PARC ACCROBRANCHE	4 000 €
D60632	TRAVAUX D'ENTRETIEN BATIMENT CHENE PERCHE	2 500 €
D023	VIRT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	93 513 €
	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>101 365 €</b>

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
R774	AIDE COVID 19	72 990 €
R70688	RECETTES BILLETTERIES supplémentaires	27 833 €
R7078	RECETTES BOUTIQUE supplémentaires	542 €
	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>101 365 €</b>

Délibération n°35 : Décision Modificative n°1 du Budget 305000 Pôles d'entreprises ;

Le Conseil décide à la majorité (1 abstention) la DM n° 1 suivante :

R 2115	VENTE BATIMENT 2200 m2	- 383 750 €
R 024	VENTE BATIMENT 2200 m2 (nouvelle imputation)	383 750 €
R 021	VIRT A LA SECTION D'EXPLOITATION	21 198 €
	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>21 198 €</b>

D 2138	MAITRISE D'ŒUVRE – AUDIT - VOIE FERREE	37 200 €
D 2031	FRAIS D'ETUDES VOIE FERREE	-109 940.60 €
D 2138	AUTRES CONSTRUCTIONS VOIE FERREE	109 940.60 €
D 2118	ANNULATION DOUBLON VOIE FERREE	- 2 €
D 2138	ANNULATION DOUBLON VOIE FERREE	- 16 000 €
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>21 198 €</b>

D 615232	ENTRETIEN VOIE FERREE	82 802 €
D 023	VIRT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	21 198 €
	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>104 000 €</b>

R 70388	REDEVANCE ITE VOIE FERREE	80 000 €
R 70878	ENTRETIEN ATVA VOIE FERREE ATVA	10 000 €
R 70878	PAYS RETHELOIS VOIE FERREE	14 000 €
	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>104 000 €</b>

Délibération n°36 : Décision Modificative n°1 du Budget 41700 Zones d'Activités ;

Le Conseil décide à l'unanimité la DM n° 1 suivante concernant la zone d'activité de Faissault :

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
D 6015	ACQUISITION TERRAIN 15 970 m2	31 940 €
D 6015	INDEMNITE D'EVICION (0.75/m2)	11 977 €
D 6045	FRAIS DE NOTAIRES	3 000 €
D 6045	HONORAIRES SAFER	3 000 €
D 6045	MAITRISE D'OEUVRE	23 950 €
D 6045	GEOMETRE	5 000 €
D 6045	SPS	1 600 €
D 6045	FRAIS DE PUBLICITE	800 €
D 6045	ARCHEOLOGIE	9 582 €
D 6045	ETUDES GEOTECHNIQUES	2 500 €
	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>93 349 €</b>
R 7015	VENTES DE TERRAIN	172 375 €
	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>172 375 €</b>

	<b>CHAPITRE 042</b>	
R 7133	VARIATION DES EN COURS	93 349 €
R 71355	TERRAIN AMENAGES	172 375 €
	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>265 724 €</b>

	<b>CHAPITRE 040</b>	
D 3351	TERRAIN	43 917 E
D 3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	49 432 €
D 3555	TERRAIN AMENAGES	172 375 €
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>265 724 €</b>

Délibération n°37 : Décision Modificative n°1 du Budget 30700 Assainissement Collectif

Le Conseil décide à l'unanimité la DM n° 2 suivante :

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
D 1318	REVERST AU SIAEP NOVION PORCIEN	17 943 €
D 2317	PART TRAVAUX COUCY (mandat d'œuvre)	- 12 933.50 €
D 45819	TRAVAUX COUCY (mandat)	12 933.50 €
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>17 943 €</b>

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
R1314	FONDS DE CONCOURS NOVION PORCIEN	7 400 €
R 021	VIRT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	10 543 €
	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>17 943 €</b>

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
D 61523	ENTRETIEN RESEAUX	- 10 543 €
D 023	VIRT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 543 €
	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0 €</b>

Délibération n°38 : Décision Modificative n°1 du Budget 428 Budget Principal;

Le Conseil décide à l'unanimité la DM n° 1 suivante :

D 6238	COMMUNICATION SENTIER RIMBAUD	4 500 €
D 615221	REPLACEMENT GROUPE SECURITE	306 €
D 615221	ENTRETIEN POMPE A CHALEUR	2 938 €
D 60628	DEPENSES COVID 19	3 897 €
D 60632	DEPENSES COVID 19	870 €
D 60631	DEPENSES COVID 19	409 €
D 6068	DEPENSES COVID 19	67 798 €
D 6262	ABT ALARME MA POIX TERRON	30 €
D 6068	BOIS DECHIQUETE MA POIX TERRON	6 000 €
D61558	ENTRETIEN CHAUDIERE MA POIX TERRON	400 €
D 615228	VOLETS ROULANTS BEGUINAGE DE CHAUMONT PORCIEN	- 2 000 €
D 6068	GEL HYDRO ALCOOLIQUE + MASQUES	7 241 €
D6574	RESERVE BUDGETAIRE	- 36 291 €
	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>56 098 €</b>

R 744	FCTVA	482 €
R 70875	REFACTURATION COVID 19	22 995 €
R 70878	REFACTURATION COVID 19	1 428 €
R 70876	REFACTURATION COVID 19	437 €
R 74718	SUBVENTION ETAT SUR MASQUES	24 506 €
R 70875	REFACTURATION GEL + MASQUES	6 250 €
	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>56098 €</b>

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
D 20421	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX AGRICULTEURS	20 000 €



D 2317	TVX SENTIER DE RIMBAUD	- 81 915 €
D 21728	TVX SENTIER DE RIMBAUD	43 698 €
D 2188	PANNEAUX POUR SENTIER RIMBAUD	48 000 €
D 2184	ACHAT 26 TABLES RABATTABLES	10 409 €
D 2184	BUREAU AVEC CAISSON ET FAUTEUIL	1 213 €
D 21318	CREATION ARRIVEE EAU CHAUDE ATELIER	708 €
D 2135	FOURNITURE ET POSE DE RECHARGE LENTE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	1 618 €
D 21318	TVX SALLE DE REUNION CHANGEMENT SYSTEME DE VENTILATION	10 183 €
D 2315	TRAVAUX VRD VOIRIE DE FAISSAULT	255 600 €
D 2041582	PARTICIPATION FDEA	15 000 €
D21318	PORTE POLE MEDICAL CHAUMONT PORCIEN	2 000 €
D 2314	BEGUINAGE DE POIX TERRON	61 194 €
D 458130	VOIRIE BEGUINAGE DE POIX TERRON	142 033 €
D 261	PARTS SOCIALES CENTRALES VILLAGEOISES	16 000 €
D 2031	RESERVE BUDGETAIRE	- 191 398 €
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>354 343 €</b>

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
R 10222	FCTVA	46 214 €
R 1331	DETR ZA FAISSAULT	81 429 €
R 1331	DETR TVX SALLE DE REUNION	2 546 €
R 1312	REGION GRAND EST BEGUINAGE POIX TERRON	- 1 783 €
R 1313	DEPARTEMENT BEGUINAGE POIX TERRON	20 000 €
R 1317	LEADER BEGUINAGE POIX TERRON	- 15 000 €
R 1318	AUTRES BEGUINAGE POIX TERRON	34 904 €
R 458230	VOIRIE BEGUINAGE DE POIX TERRON	142 033 €
R 1641	EMPRUNT BEGUINAGE DE POIX TERRON	44 000 €
	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>354 343 €</b>

Délibération n°39 : Modification du fonds de concours à la commune de Viel Saint Remy suite à changement d'opération ;

Le Conseil décide à l'unanimité d'engager la révision du Fonds de Concours attribué en 2019 sur dotation « IFER éoliens » par délibération n°C-21-07/19-1 du Conseil de Communauté du 4 juillet 2019 pour travaux bardage sur ancien bâtiment affecté aux pompiers ; opération abandonnée et remplacée par travaux de réfection du mur de l'église avec le plan de financement suivant :

Montant travaux :	70 205,13 € HT
Subvention DETR	21 061,54 €
FCTVA	11 516,45 €
Fonds de concours à allouer : 1 938 € soit taux : 2,76 % (réliquat restant)	
Reste à charge de la commune :	35 689,14 €

Délibération n°40 : Modification du fonds de concours pour la commune du Chesnois-Auboncourt au titre de la dotation CEE-TEPCV

Le Conseil décide à l'unanimité de modifier le montant du fond de concours à verser à la commune selon le tableau suivant :

Commune	Projet	Montant attribué au 19/12/2019	Montant à verser par la Communauté de Communes	Montant à verser par GEOPLC à la commune
Chesnois Auboncourt	Rénovation de la mairie et de la salle attenante	21 191,59 €	15 778,76€	5 412,83€

La commune touchera le même montant de 21 191,59€ comme attribué précédemment, mais une partie (15 778,76€) sera versée sous forme de fond de concours par la Communauté de Communes, et l'autre partie (5412,83€) sera versée par GEOPLC, une fois les CEE validés par le Pôle National des CEE et l'émission d'un titre de recette par la commune à GEOPLC.

Délibération n°41 : Modification des postes permanents et non permanents des services

Le Conseil décide à l'unanimité les modifications suivantes pour les postes permanents et non permanents des services :

Pour le Domaine de Vendresse :

Création d'un un poste saisonnier supplémentaire et un emploi en service civique.

Pour les Services Communautaires :

- ouverture à compter du 1<sup>er</sup>/01/2021 pour un agent reçu au concours d'un poste de fonctionnaire stagiaire au grade d'animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe de catégorie B, Filière Animation, à temps complet,
- ouverture à compter du 1<sup>er</sup>/03/2021 d'un poste de fonctionnaire stagiaire au grade d'adjoint administratif territorial de catégorie C, Filière Administrative, à temps complet, l'agent étant jusqu'à cette date sur un CDD d'accroissement temporaire d'activité depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020,
- ouverture d'un poste d'accroissement temporaire d'activité de catégorie C pour renfort des services administratif ou technique ou animation à temps complet,
- ouverture d'un emploi service civique,

Délibération n°42 : Assainissement collectif : acceptation d'un fond de concours de la commune de Novion-Porcien

Le Conseil décide à l'unanimité d'accepter ce fonds de concours de 7 400 € de la commune de Novion-Porcien au titre du budget 2020 avant le décompte définitif de l'opération en cours qui fera l'objet d'un second fonds de concours à prévoir par la commune sur son budget 2021.

Questions diverses

Alain LAMORLETTE propose aux communes une assistance conseil dans les domaines suivants :

- Etat des voiries, ouvrages d'art, signalisation, accessibilité et accessibilité et cheminement piéton,
- Relais avec la maîtrise d'œuvre pour définir le programme d'aménagement et de travaux,
- Recherche de solutions avec mutualisation possible sur plusieurs communes pour réduire les coûts.